

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 78 / 575 / 2022 / 058	Date de Convocation	Date d'affichage	Nombre de Conseillers		
	15/09/2022	29/09/2022	En exercice	Présents	Votants
			29	24	29
OBJET : INSTALLATION D'UNE CONSEILLERE MUNICIPALE SUITE A DEMISSION DE MADAME NGUYEN					

NOMBRE DE MEMBRES COMPOSANT LE CONSEIL : 29

EN EXERCICE : 29

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux septembre à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, légalement convoqués le 15 septembre 2022 conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Dominique BAVOIL, Maire.

Présents : 24

Monsieur BAVOIL Dominique, Monsieur CAOUS Jacques, Madame BOSDARROS-WARINGHEM Agnès, Monsieur MONTAGNON Jean-Claude, Madame BRUNELLO Gérarda, Monsieur VERNISSE Pierre-Louis, Madame JOURDEN Dominique, Monsieur DUFRASNES Dominique, Madame SCHWARTZ Myriam, Madame BLONDEL Bernadette, Monsieur BACHELARD Jacques, Monsieur RICHARD François, Madame PERIS Valérie, Monsieur LECAILTEL Henri, Monsieur POMPEIGNE Jérôme, Monsieur BENZAID Alain, Madame BLIN-VERLHAC Stéphanie, Madame CONTAMINE Marie (arrivée à 20h14), Madame CHALLIER Raphaèle, Monsieur LANAUVE DE TARTAS Philippe, Madame ROCH Catherine, Monsieur BINICK Jean-Louis, Madame MINEC Sophie, Madame VARETTA-LONJARET Floriane.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : 6 (5 à partir de 20h14)

Madame GAUTIER Sylvie donne pouvoir à Monsieur Henri LECAILTEL.

Madame GROBON Marion donne pouvoir à Madame BRUNELLO Gérarda.

Madame MATERNE Anne-Sophie donne pouvoir à Madame BOSDARROS-WARINGHEM Agnès.

Monsieur PONSEN Joël donne pouvoir à Monsieur CAOUS Jacques.

Madame CONTAMINE Marie (arrivée à 20h14) donne pouvoir à Madame JOURDEN Dominique

Monsieur NOGUES Thomas donne pouvoir à Monsieur BAVOIL Dominique.

Absents non représentés : 0

Monsieur CAOUS Jacques procède à l'appel. Le quorum est atteint.

Début de la séance à 20h00.

Secrétaire de séance : Madame BLONDEL Bernadette *en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.*

Arrivée de Madame CONTAMINE Marie à 20h14

Le Conseil Municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-4, portant sur les démissions des membres du conseil municipal,

VU le Code électoral, notamment l'article L 270 le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit,

CONSIDÉRANT que Madame Sandrine NGUYEN a présenté sa démission de ses fonctions de Conseillère Municipale par lettre du 6 juillet 2022,

CONSIDÉRANT que Madame Raphaèle CHALLIER candidate suivante de la liste « Liste d'Ouverture et de Rassemblement pour Avancer (LORA) » est désignée pour remplacer Madame Sandrine NGUYEN au Conseil Municipal,

Après présentation par Monsieur le Maire,

Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire, et en avoir délibéré, au scrutin public, à la majorité

Pour : 26 voix

Absentions : 3 voix (Monsieur BINICK Jean-Louis, Madame MINEC Sophie et Madame VARETTA-LONJARET Floriane).

PROCEDE à l'installation de Madame Raphaèle CHALLIER en qualité de conseillère municipale à la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.


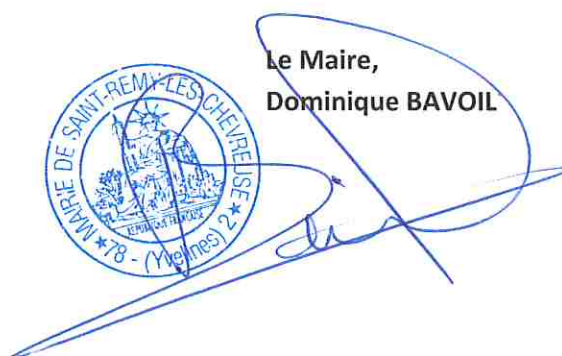
AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et à signer tous documents, qui seraient rendus nécessaires par l'application des dispositions de la présente délibération.

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération compte tenu de sa transmission au contrôle de la légalité et de son affichage.

Fait et délibéré en séance

Les jours, mois et an susdits

**Le Maire,
Dominique BAVOIL**

The seal is circular with the text "MAIRIE DE SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE" around the top and "78 - (Yvelines) 2" around the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a castle tower and a cross.

Accusé de réception en préfecture
078-217805753-20220922-DCM2022-058-DE
Date de réception préfecture : 13/10/2022